

inconnue a impressionné son cerveau le premier jour, il est évident que cette cause a cessé au bout de quelques instants, quand l'apparition a disparu ; comment alors, s'est-elle reproduite identiquement trois jours de suite, à 24 heures d'intervalle ? C'est ce qu'il est regrettable que l'auteur de l'article ait négligé de faire, car il doit, sans doute, avoir d'excellentes raisons, puisqu'il fait partie des gens sensés.

Nous convenons toutefois, que, dans le fait sus-mentionné, il n'y a aucune preuve positive de réalité, et qu'à la rigueur, on pourrait admettre que la même aberration des sens ait pu se reproduire ; mais, en est-il de même quand les apparitions sont accompagnées de circonstances en quelque sorte matérielles ? Par exemple, quand des personnes, non point en rêve, mais parfaitement éveillées, voient des parents ou des amis absents, auxquels ils ne songent nullement, leur apparaître au moment de leur mort qu'ils viennent annoncer, peut-on dire que ce soit un effet de l'imagination ? Si le fait de la mort n'était pas réel, il y aurait incontestablement illusion ; mais quand l'événement vient confirmer la prévision, et le cas est très fréquent, comment ne pas admettre autre chose qu'une simple fantasmagorie ? Si encore le fait était unique, ou même rare, on pourrait croire à un jeu du hasard ; mais comme nous l'avons dit, les exemples sont innombrables et parfaitement avérés. Que les *hallucinationistes* veuillent bien nous en donner une explication catégorique, et alors, nous verrons si leurs raisons sont plus probantes que les nôtres. Nous voudrions surtout qu'ils nous prouvassent l'impossibilité matérielle que l'âme, si toutefois eux, qui sont sensés par excellence, admettent que nous avons une âme survivant au corps, qu'ils prouvassent, disons-nous, que cette âme, qui doit être quelque part, ne peut pas être autour de nous, nous voir, nous entendre, et dès lors se communiquer à nous.

La Fiancée trahie.

Le fait suivant est rapporté par la *Gazetta dei teatri* de Milan, du 14 mars 1860.

Un jeune homme aimait éperdument une jeune fille, dont il était payé de retour, et qu'il allait épouser, lorsque, cédant à un coupable entraînement, il abandonne sa fiancée pour une femme indigne d'un véritable amour. La malheureuse délaissée prie, pleure, mais tout est inutile ; son volage amant reste sourd à ses plaintes. Alors, désespérée, elle pénètre chez lui, et là, en sa présence, expire des suites d'un poison qu'elle venait de prendre. À la vue du cadavre de celle dont il vient de causer la mort, une terrible réaction s'opère en lui, et il veut à son tour s'arracher à la

vie. Cependant il survécut, mais sa conscience lui reprochait toujours sort crime. Depuis le moment fatal, et chaque jour à l'heure de son dîner, il voyait la porte de la chambre s'ouvrir, et sa fiancée lui apparaître sous la figure d'un squelette menaçant. Il eut beau chercher à se distraire, changer ses habitudes, voyager, fréquenter de joyeuses compagnies, supprimer les pendules, rien n'y fit ; en quelque endroit qu'il fût, à l'heure dite, le spectre se présentait toujours. En peu de temps il maigrit, et sa santé s'altéra au point que les hommes de l'art désespérèrent de le sauver.

Un médecin de ses amis l'ayant étudié sérieusement, après avoir inutilement essayé divers remèdes, eut l'idée du moyen suivant. Dans l'espoir de lui démontrer qu'il était le jouet d'une illusion, il se procura un véritable squelette qu'il fit disposer dans une chambre voisine ; puis, ayant invité son ami à dîner, au coup de quatre heures, qui était l'heure de la vision, il fait arriver le squelette au moyen de poulies disposées en conséquence. Le médecin croit triompher, mais son malheureux ami saisi d'une terreur soudaine, s'écrie : Hélas ! ce n'était donc pas assez d'un seul ; en voilà deux maintenant ; puis il tomba mort, comme foudroyé.

Remarque. En lisant ce récit, que nous ne rapportons que sur la foi du journal italien auquel nous l'empruntons, les *hallucinationistes* auront beau jeu, car ils pourront dire, avec raison qu'il y avait là une cause évidente de surexcitation cérébrale qui a pu produire une illusion sur un esprit frappé. Rien ne prouve, en effet, la réalité de l'apparition que l'on pourrait attribuer à un cerveau affaibli par une violente secousse. Pour nous, qui connaissons tant de faits analogues hors de doute, nous disons qu'elle est possible, et, dans tous les cas, la connaissance approfondie du Spiritisme eût donné au médecin un moyen plus efficace de guérir son ami. Ce moyen eût été d'évoquer la jeune fille à d'autres heures et de s'entretenir avec elle, soit directement, soit à l'aide d'un médium ; de lui demander ce qu'il devait faire pour lui faire plaisir et obtenir son pardon ; de prier l'ange gardien d'intercéder auprès d'elle pour la fléchir ; et comme, en définitive, elle l'aimait, elle eût assurément oublié ses torts, si elle eût reconnu en lui un repentir et des regrets sincères, au lieu d'une simple terreur, qui était peut-être chez lui le sentiment dominant ; elle eût cessé de se montrer sous une forme hideuse, pour revêtir la forme gracieuse qu'elle avait de son vivant, ou bien elle eût cessé de paraître. Elle lui eût sans doute aussi dit de ces bonnes paroles qui eussent ramené le calme dans son âme ; la certitude qu'il n'en était point à jamais séparé, qu'elle veillait à ses côtés, et qu'ils seraient un jour réunis, lui aurait donné du courage et de la résignation. C'est un résultat que nous avons souvent été à même de constater. Les Esprits qui apparaissent spontanément ont toujours un

but ; le mieux, dans ce cas, est de leur demander ce qu'ils désirent ; s'ils sont souffrants, il faut prier pour eux, et faire ce qui peut leur être agréable. Si l'apparition a un caractère permanent et d'obsession, elle cesse presque toujours quand l'Esprit est satisfait. Si l'esprit qui se manifeste avec obstination, soit à la vue, soit par des moyens perturbateurs, qu'on ne saurait prendre pour une illusion, est mauvais, et s'il agit par malveillance, il est ordinairement plus tenace, ce qui n'empêche pas d'en avoir raison avec de la persévérance, et surtout par la prière sincère faite à leur intention ; mais il faut bien se persuader qu'il n'y a pour cela ni paroles sacramentelles, ni formules cabalistiques, ni exorcismes qui aient la moindre influence ; plus ils sont mauvais, plus ils se rient de la frayeur qu'ils inspirent, et de l'importance qu'on attache à leur présence ; ils s'amusent de s'entendre appeler diables et démons, c'est pourquoi ils se donnent gravement les noms d'Asmodée, Astaroth, Lucifer et autres qualifications infernales, en redoublant de malices, tandis qu'ils se retirent quand ils voient qu'ils perdent leur temps avec des gens qui ne sont pas leurs dupes, et qui se bornent à appeler sur eux la miséricorde divine.

Superstition.

On lit dans le *Siècle* du 6 avril 1860 :

« Le sieur Félix N..., jardinier des environs d'Orléans, passait pour avoir le talent de faire exempter les conscrits du tirage, c'est-à-dire de leur faire avoir un bon numéro. Il promit au sieur Frédéric Vincent P..., jeune vigneron de St-Jean-de-Braye, de lui faire avoir le numéro qu'il voudrait, moyennant 60 fr. dont 30 payés d'avance, et 30 après le tirage. Le secret consistait à dire trois *Pater* et trois *Ave* pendant neuf jours. En outre, le sorcier affirma que, grâce à ce qu'il ferait de son côté, ça travaillerait peut-être bien le conscrit, et l'empêcherait de dormir pendant la dernière nuit, mais qu'il serait exempt. Malheureusement le charme n'opéra pas ; le conscrit dormit comme d'habitude et amena le numéro 31 qui en fait un soldat. Ces faits renouvelés deux fois encore n'ont pu être tenus secrets, et ont amené le sorcier Félix N... devant la justice. »

Les adversaires du Spiritisme l'accusent de réveiller les idées superstitieuses ; mais qu'y a-t-il de commun entre la doctrine qui enseigne l'existence du monde invisible, communiquant avec le monde visible, et des faits de la nature de celui que nous rapportons, qui sont les vrais types de la superstition ? Où a-t-on vu que le Spiritisme ait jamais enseigné de pareilles absurdités ? Si ceux qui l'attaquent sous ce rapport s'étaient donné la peine de l'étudier avant de le juger si légèrement, ils sauraient que, non-seule-